

Refus de regroupement familiale aide moi

Par soufiane, le 03/06/2011 à 11:59

Bonjour,

moi je suis en france et j ai resu un refu de regroupement familiale apre 4 ans acouse de la maison il ont demander a moi de changer la maison la j ai fait tout ma question a ce que ja fait juste a recoure ou tribunale a ce que sa prondre beaucoup de temps par ce que la je soufre et ma femme aussi j ai laisser seul en algerie merci de votre aide

Par mimi493, le 03/06/2011 à 14:05

Vous devez respecter les conditions sur le logement et les revenus. Tant que vous ne les respectez pas, vous ne pouvez avoir de recours.

Attendez un an, demandez la naturalisation et il n'y aura plus de condition pour que votre femme vous rejoigne